COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TUNG'S TAI CHI CHUAN de VOIRON

Samedi 7 nov. 2026 salle associative 35 boulevard Denfert-Rochereau, 38500 Voiron

L'assemblée Générale est ouverte à 18H

20 adhérents sont présents, détenant 14 pouvoirs, soit 34 adhérents présents ou représentés.

La présentation orale délivrée lors de cette Assemblée s'appuie sur un support écrit, projeté pendant la réunion et disponible en intégralité sur le site de l'association.

Claude Sanfilippo a souhaité la bienvenue à tous les présents, les a remercié de leur présence et a présenté les membres du Conseil Collégial:

Le CC se compose de Patricia Schmitt élue le 22/06/2023, de Cécile Miquel, Annie Rollin, Claude Sanfilippo élues le 27/06/2024 et Pascaline Desjardin élue le 21/11/2025.

Cette Assemblée Générale a été convoquée le 22 octobre 2026 par courriel pour tous les adhérents et parallèlement, par une convocation remise en main propre dans les cours pour celles ou ceux qui l'ont souhaité, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. **Première partie** (soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale)
   - Rapport Moral et d'Activité pour la saison 2025-2026
   - Rapport Financier : résultat de l'exercice 2025-2026 et bilan au 31/08/2026 ; affectation du résultat et budget prévisionnel pour 2026-2027
   - Approbation de la mise à jour du Règlement Intérieur (à consulter en ligne sur notre site Internet à la page "COURS ET TARIFS")
   - Election des nouveaux membres au Conseil Collégial
2. **Deuxième partie** (informative) :
   - Bilan des inscriptions 2025-2026
   - Présentation des enseignants, des stages et principaux évènements prévus pour la saison.
3. **Questions diverses.**

1. Première partie

RAPPORT MORAL

Le rapport moral ou rapport d'activités a été présenté par Cécile, un temps a été pris pour répondre aux questions, suite à quoi **il a été approuvé par l'assemblée générale**.

Il est disponible en ANNEXE.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier a été commenté par Patricia. Un temps a été pris pour répondre aux questions, suite à quoi **il a été approuvé par l'assemblée générale**.

Les adhérents ont émis le souhait d'accéder au compte de résultat (recettes/dépenses) par section de façon à avoir le détail des coûts par adhérents.

Ce compte de résultat analytique a été intégré au rapport financier disponible en ANNEXE.

MISE A JOUR DU RI

Le Conseil Collégial a proposé les modifications du Règlement Intérieur sur les points suivants :

- Article 3.1 : **Composition du Conseil Collégial**
  Suppression de l'obligation d'être adhérent depuis au moins 3 ans consécutifs pour être candidat au Conseil Collégial.
- Article 7.2 : **La participation financière de l'association à la formation des enseignants et assistants**
  Nouveau texte :
  En contrepartie du caractère bénévole de leur enseignement, l'association peut accompagner la formation des enseignants et y participer financièrement.
  Une demande de formation, devra apporter un enrichissement cohérent avec la discipline enseignée.
  En début de saison sportive, chaque enseignant transmet la fiche de demande de stages pour ses besoins de formation au Conseil Collégial et fournit plus de détails si besoin.
  Un budget prévisionnel de formation peut ainsi être élaboré et voté en CC : Il est global et regroupe toutes les demandes puis individualisé pour chaque enseignant diplômé ou en formation ou chaque assistant.
  L'enveloppe maximum est définie à chaque début de saison par le Conseil Collégial, en fonction des ressources de l'association et du niveau de qualification de l'enseignant (diplômé, en formation ou assistant)
  Le CC peut répondre positivement ou non aux demandes de chaque enseignant.
  Le CC peut exceptionnellement dépasser le budget prévisionnel de formation si la trésorerie le permet et en rend compte en AG.

  Après un temps d'échanges, les modifications suivantes ont été retenues pour l'approbation de la mise à jour du RI

- Article 3.1 : **Composition du Conseil Collégial**
  Obligation d'être adhérent **depuis au moins 1 ans** pour être candidat au Conseil Collégial.
- Article 7.2 : **La participation financière de l'association à la formation des enseignants et assistants**
  Le nouveau texte est approuvé avec une demande de rendre compte en AG du budget par enseignant :
  "Le CC peut exceptionnellement dépasser le budget prévisionnel de formation si la trésorerie le permet et **présente le budget par enseignant en AG**."

  Le Règlement Intérieur mis à jour est disponible sur le site Internet de l'association

ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES AU CC

Pascaline a rappelé que l'association fonctionne avec une gouvernance collégiale. Le Conseil Collégial a remplacé le Conseil d'Administration en janvier 2025. Les personnes élues sont co-directrices et les décisions se prennent par consentement. Les statuts stipulent que le Conseil Collégial doit avoir au minimum 4 membres et au maximum 6.

Rappel des membres du CC 2025/26 :

- Patricia Schmitt élue le 22/06/2023
- Claude Sanfilippo élue le 27/06/2024
- Annie Rollin élue le 27/06/2024
- Cécile Miquel élue le 27/06/2024
- Pascaline Desjardin élue le 21/11/2025

Il y a deux membres sortants : Patricia SCHMITT en fin de mandat et Annie ROLLIN qui a présenté sa démission lors du dernier Conseil Collégial – Merci à elle pour les sept années d'implication et de dévouement dans l'association.

Patricia se représente pour un nouveau mandat de 3 ans

Marie-Laure RIM est candidate

La nouvelle liste des membres du Conseil Collégial est disponible en **ANNEXE**

Fin de la première partie (soumise à approbation)

2. Deuxième partie

BILAN DES INSCRIPTIONS 2026-2027

Cette année, l'association compte 90 adhérents, (l'année dernière au moment de l'AG, il n'y en avait que 87 alors qu'avec les inscriptions à retardement on a eu un total de 92 membres.)

Sur les 90 inscriptions, il y a 7 enseignants dont 3 ne prennent pas de cours (Daniel, Françoise, et Eléonore) donc 87 élèves : 28 nouveaux inscrits et 59 réinscriptions répartis dans les trois disciplines

- 8 personnes inscrites en méditation dont 1 première inscription et 7 réinscriptions
- 38 personnes inscrites en Tai Chi Chuan dont 12 premières inscriptions et 26 réinscriptions
- 50 personnes inscrites en Qi Gong dont 20 premières inscriptions et 30 réinscriptions

Parmi ces élèves, il y en 3 qui suivent un cours de méditation et un de Tai Chi Chuan - 3 qui suivent un cours de Qi Gong et un de Tai Chi Chuan et 4 qui suivent deux cours de Tai Chi Chuan.

Comparaison avec la saison 2024-2025 :

La saison dernière il y avait 92 adhérents dont 3 enseignants donc 89 élèves avec 28 nouvelles inscriptions et 64 réinscriptions.

- 10 personnes inscrites en méditation dont 4 premières inscriptions et 6 réinscriptions
- 40 personnes inscrites en Tai Chi Chuan dont 8 premières inscriptions et 32 réinscriptions
- 54 personnes inscrites en Qi Gong dont 18 premières inscriptions et 36 réinscriptions

PRESENTATION DES ENSEIGNANTS

Pour cette saison, l'association compte :

- 1 nouvel enseignant prestataire extérieur (il n'est pas adhérent de l'association) :
  - Thierry Stenger Diplômé d'état - Enseignant en Tai Chi Chuan

- 3 enseignants diplômés :
  - Annie ROLLIN : Instructrice en Méditation - Certificat d'enseignement de la méditation
  - Françoise MALFAIT : Titulaire du Certificat Qualification Professionnelle (CQP) et du tronc commun du brevet d'état d'éducateur sportif - Enseignante en Tai Chi Chuan
  - Daniel CARRIAU : Référent - Diplômé d'état - Enseignant en Tai Chi Chuan et Qi Gong

- 3 enseignants en formation :
  - Eléonore Perrier : 1er duan et ATT1 de Qi Gong – Enseignante en Qi Gong
  - Alain Vataire : 1er duan de Tai Chi Chuan – Enseignant en Tai Chi Chuan
  - Fabien Helinck : 1er duan de Tai Chi Chuan – Enseignant en Tai Chi Chuan

- Et 1 assistante :
  - Pascaline Desjardin : assistante en Tai Chi Chuan

Au total 8 enseignants – 3 disciplines – 12 cours hebdomadaires

STAGES PREVUS POUR LA SAISON 2026-2027

- Le dimanche 15 novembre 2026 - Dernière journée pour le stage de Tai Chi Chuan "apprentissage de l'éventail" avec **Michel Douiller** - fin d'un cycle programmé la saison précédente.
- Le dimanche 13 décembre 2026 - stage avec **Laurence Thomas-Roldes**
- Stages d'approfondissement de Tai Chi Chuan et armes proposés par **Daniel Carriau** les samedis et dimanches :
  - 28 et 29 novembre 2026
  - 19 et 20 décembre 2026
  - 30 et 31 janvier 2027
  - 13 et 14 février 2027
  - 13 et 14 mars 2027.
  - Et le stage d'été du samedi 3 juillet 2027 au mercredi 7 juillet 2027.

Informations de tous ces stages par e-mail et sur notre site Internet (www.taichivoiron.fr).

EVENEMENTS PREVUS

- Janvier ou février 2027 : Formation GQS (Gestes Qui Sauvent) pour les enseignants et les membres du CC
- Rencontre conviviale de fin de saison **:** journée festive qui sera organisée le dimanche 6, 13 ou 20 juin (en fonction des disponibilités de la salle de Chirens) où les adhérents pourront venir accompagnés. Avec une participation qui sera demandée de seulement 5 € par personne pour les adhérents et un montant qui sera ajusté en fonction du coût de revient pour les accompagnants.

  Au programme :
  - pratique de Qi Gong, Tai Chi, méditation et pratiques énergétiques
  - repas réalisé par un traiteur
  - animation musicale

- Distribution (gratuite) d'un tee-shirt personnalisé aux couleurs de l'association pour chaque adhérent. La réservation avec la taille souhaitée se fera prochainement, uniquement en ligne.

3. Questions diverses

- Annie propose d'être référente d'un groupe de pratiquants volontaires (groupe à créer) pouvant être sollicité par le CC en cas de besoin ponctuel pour les démos et les évènements.(Forum, AG, sondage..etc). Une liste des bénévoles a été établie.
- Mise en place de pratiques conviviales en fin de trimestre le jeudi soir de 19h à 21h avec Qi Gong et Tai Chi : 17 déc, 8 avril et le 1er juillet
- Réfléchir à comment communiquer auprès de adhérents des pratiques au jardin de ville.

L'Assemblée Générale terminée, a été suivie par un pot de l'amitié.

Le 20/11/2026

Les membres du Conseil Collégial :

Cécile MIQUEL, Claude SANFILIPPO, Marie-Laure Rim, Pascaline DESJARDIN, Patricia SCHMITT

ASSOCIATION TUNG'S TAI CHI CHUAN VOIRON

Signé numériquement par ASSOCIATION TUNG'S TAI CHI CHUAN VOIRON
DN : cn=ASSOCIATION TUNG'S TAI CHI CHUAN VOIRON, o=TUNG'S TAI CHI CHUAN, email=contact@taichivoiron.fr
Date : 20.11.2026